



## REFORME DES RETRAITES

ENSEMBLE PRENONS  
NOTRE AVENIR EN MAINS

### VRAI/FAUX

#### **80 % des Français ne sont pas favorables à cette réforme.**

Toutes les organisations syndicales sont unies contre cette réforme, c'est le signe qu'elle est particulièrement injuste et pénalisante.

La mobilisation sera déterminante pour faire reculer le gouvernement, et les journées nationales prévues par l'intersyndicale seront des moments essentiels pour peser dans le débat.

Unis et mobilisés, nous pouvons gagner, désunis, nous sommes surs de perdre

**Faire la grève n'est pas anodin car vous sacrifiez une partie de votre salaire.**

**Si vous le pouvez, rejoignez-nous dans les cortèges et/ou débrayez dès le 31 janvier.**

**Dans le cas contraire, vous pouvez appuyer l'intersyndicale en signant la pétition en ligne sur <https://www.unsa.org/2471> ou sur notre site [lcl@unsa.org](mailto:lcl@unsa.org).**

#### **" Notre système de retraite est en péril "**

**FAUX.** Les éléments de langage sont connus : « Le système est déséquilibré », « L'enjeu de cette réforme, c'est de sauver notre système par répartition », « Un trou (immense) de 12 milliards d'euros. ». **Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) a effectivement évoqué, dans un des scénarios envisagés, un possible déficit de 12 milliards d'euros en 2027.** Pour rappel, le budget des retraites s'élève à 320 milliards d'euros, ces hypothétiques 12 milliards d'euros manquants à l'horizon 2027 représentent qu'un déficit de 3,7%. Par ailleurs, le COR indique aussi dans son rapport qu'ils pourraient finir par se résorber avec le temps.

#### **" il n'y a pas d'autres solutions que de travailler plus "**

**FAUX.** Pour maintenir l'équilibre du système, d'autres solutions existent.

⊙ **Le taux d'emploi des seniors** est un des axes sur lequel on devrait être plus incitatif. En effet, une augmentation de 10 % du taux d'emploi des seniors ( 53,8 % en 2020 contre 60,2 % dans la zone euro) résoudrait les problèmes de financement.

⊙ Il faudrait **faire le tri dans les allègements ou suppressions de cotisations qui existent actuellement pour les entreprises.** Il y a de bons et de mauvais allègements (ceux qui ne créent ni investissement, ni emplois).

⊙ Enfin, si cela s'avérait nécessaire pour finir d'équilibrer le système durant quelques années, l'UNSA est ouverte à **une hausse modérée des cotisations patronales et salariales.** Compte tenu des faibles sommes en jeu, cela ne représenterait que quelques euros par mois pour chaque salarié, on peut parier que les salariés préféreront payer un peu plus plutôt que travailler deux ans de plus.

#### **" On vit plus longtemps donc il faut travailler plus longtemps "**

**FAUX.** L'espérance de vie a effectivement progressé, néanmoins, **si on prend en compte l'espérance de vie en bonne santé, les résultats sont beaucoup plus contrastés.** À la naissance, les femmes peuvent espérer vivre 65,9 ans sans incapacité et 77,9 ans sans incapacité sévère ; les hommes, 64,4 ans sans incapacité et 73,8 ans sans incapacité sévère (DREES, 2021).

Par ailleurs, **ces chiffres ne montrent pas les inégalités sociales importantes en matière d'espérances de vie.** Les ouvriers ont une espérance de vie plus courte, et au sein de cette espérance de vie plus courte, ils ont également plus d'années à vivre avec des incapacités. De plus, en 2019, 104 300 personnes sont parties en retraite pour inaptitude soit 17% des départs (IGAS 2022).

### " Les Français partent trop tôt à la retraite "

**FAUX.** Les efforts des assurés sociaux pour maintenir notre système de retraite ont déjà été faits. **L'âge moyen de départ en retraite est passé de 60,5 ans à plus de 63 ans en 2021**, du fait des nombreuses réformes précédentes. Il est aussi faux de dire que les Français passent plus de temps à la retraite qu'auparavant. Si la génération « 1950 » pouvait s'attendre à près de 26 années de retraite, celle de 1955 est moins chanceuse, avec une espérance de retraite de 24 années.

### " Avec la réforme, 4 Français sur 10 partiront avant 64 ans "

**Publicité mensongère** Certes, certains ne partiront pas à 64 ans, mais ils devront quand même travailler plus longtemps qu'aujourd'hui. Avec la réforme, 6 Français sur 10 travailleront jusqu'à 64 ans et perdront deux ans de liberté de choix. Pour les autres, c'est "mieux que si c'était pire".

### " Dans les autres pays européens on travaille plus longtemps "

**VRAI mais...** Les tenants du recul de l'âge du départ en retraite mettent souvent en avant les exemples allemand, italien ou espagnol, parmi d'autres, affirmant que la France serait la seule à maintenir 62 ans comme âge légal. Ne retenir que ce critère d'âge montre une vision très partielle et très partielle de la réalité des systèmes de retraite dans les pays voisins.

Attention, comparaison n'est pas raison : « la comparaison des systèmes de retraite est un exercice délicat et doit être effectuée avec prudence. (...) les paramètres décrits peuvent renvoyer à des réalités différentes sous couvert de termes identiques (âge, durée d'assurance, taux plein, etc.) ». (Rapport du Cor, 2020).

**Ainsi, les systèmes sont peu comparables, car « en France, l'âge mis en avant est l'âge légal, en dessous duquel on n'a pas le droit de partir, alors que dans les autres pays, c'est l'âge où on peut partir à taux plein ».** (Henri Sterdyniak, OFCE).

### " La réforme proposée est injuste et inefficace "

**Et pourtant ils devraient...** Les enjeux prioritaires d'une réforme des retraites juste et efficace devraient être **d'augmenter les minimas de pensions, d'agir pour l'égalité hommes/femmes, de rendre systématique un rendez-vous « retraites » pour tous les salariés employés à temps partiel dès 40 ans, d'améliorer l'emploi des séniors, de mieux prévenir l'usure professionnelle et tenir compte de la pénibilité afin d'avoir une retraite en bonne santé.**

En ce qui concerne le financement du système, l'UNSA considère qu'une mesure d'âge entraînerait des économies sur les retraites, mais induirait des dépenses supplémentaires de chômage et d'invalidité. C'est une proposition dogmatique qui aggraverait les inégalités sans pour autant améliorer le système de retraite en France. La priorité doit donc aller vers le maintien en emploi des séniors avant 62 ans et, si nécessaire, une hausse des cotisations patronales et salariales. Quelques euros par mois suffiraient...

### Contacts :

Souad MECIRDI : 0618022129

Eric LANGRAND : 0632922301

[lcl@unsa.org](mailto:lcl@unsa.org)

Flashez le scan code et suivez-nous sur notre site et notre application

